



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl
 Siège d'exploitation: Jan Ollieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
 Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
 Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles
 Safety, quality and environmental services

Rapport n° :



F 064208

Rési code :

Antwerpen-Limburg tél : 03 221 86 11 Oost & West -Vlaanderen tél : 09 244 77 11
 Brabant tél : 02 674 57 11 Wallonie tél : 081 432 611

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :		Installation :		Propriétaire / gestionnaire :	
Nom, Prénom : <u>CORMAN FRÈRE</u>	Nom, Prénom : <u>Asst. technicien</u>	Nom, Prénom : <u>RAETS - LECOMTE</u>			
N° carte d'identité : <u>W.E.L.K.E.N.I.N.G.O.P.P</u>	Adresse : <u>Rue de la République, 2</u>	N° TVA : BE			
N° TVA : BE	Tél. : <u>4830 Sambeurg</u>	Tél. :			

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

<input checked="" type="checkbox"/> Art 270	<input checked="" type="checkbox"/> mise en usage	<input type="checkbox"/> modification	<input type="checkbox"/> extension	<input checked="" type="checkbox"/> Art 86	<input type="checkbox"/> Art 271bis	<input checked="" type="checkbox"/> Unité d'habitation
<input type="checkbox"/> Art 271	<input type="checkbox"/> mobile	<input type="checkbox"/> temporaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Art 87	<input type="checkbox"/> Art 278	<input checked="" type="checkbox"/> Unité de travail domestique
<input type="checkbox"/> Art 276 : renforcement	<input type="checkbox"/> Art 276bis : vente d'une unité d'habitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Art 88	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Parties communes
				<input type="checkbox"/> Art	<input type="checkbox"/> Art	<input checked="" type="checkbox"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EAN	<input checked="" type="checkbox"/> EAN non communiqué	<input checked="" type="checkbox"/> Compt. kWh non placé
	Compt. kWh n° :	Index jour :	Index nuit :
Données installation	Protection branchement (A) : <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 25 <input type="checkbox"/> 32 <input type="checkbox"/> 40 <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 63 <input type="checkbox"/> 80 <input type="checkbox"/> 100	n° :	
	Conçue pour U _N : <input type="checkbox"/> 230 V <input type="checkbox"/> 3x230 V <input checked="" type="checkbox"/> 3N400 V	Type de prise de terre : <input checked="" type="checkbox"/> boucle de terre <input type="checkbox"/> barres / piquets	
	Courant nominal maximum (A) : <input type="checkbox"/> 20 <input type="checkbox"/> 25 <input type="checkbox"/> 32 <input checked="" type="checkbox"/> 40 <input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 63 <input type="checkbox"/> 80 <input type="checkbox"/> 100	Câble d'alimentation tableau principal : <u>4</u> x <u>10</u> mm ² - Type : <u>EXVB</u>	
Description installation	Dispositif diff. gén. : <u>40</u> A / <u>30</u> mA	Nombre de tableaux : <u>1</u>	Nombre de circuits terminaux : <u>24</u>
	Voir annexe(s) : <u>Schémas</u>		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

<input checked="" type="checkbox"/> Contacts dir.	<input checked="" type="checkbox"/> Contacts indir.	<input checked="" type="checkbox"/> Montage	<input checked="" type="checkbox"/> Appareils	<input checked="" type="checkbox"/> Matériel	<input checked="" type="checkbox"/> Division	<input checked="" type="checkbox"/> Schémas	<input checked="" type="checkbox"/> Contrôle bot de défaut
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>14</u> Ω							
Le dispositif différentiel général : <input type="checkbox"/> était plombé <input checked="" type="checkbox"/> a été plombé <input type="checkbox"/> n'a pas été plombé <input type="checkbox"/> ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	- Sûreté de l'air - Bouffée central } en attente de placement
Infractions Installation existante	
Remarques	

Visa GRD ou mandataire :
 07/10/14
 025 133287

Conclusion(s) :

La nouvelle installation est conforme au RGIE.
 La nouvelle installation n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être reconstruite avant
24/03/2015 (*)
 par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : Sebastian P.

Agent n° : 9833 Date : 24/09/2014

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : Schéma(s) de position : 2 Schéma(s) unifilaire(s) : 1, 2

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
 - Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
 - Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
 Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
 Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.
 (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

*le délégué de l'organisme
de contrôle Vincelle*

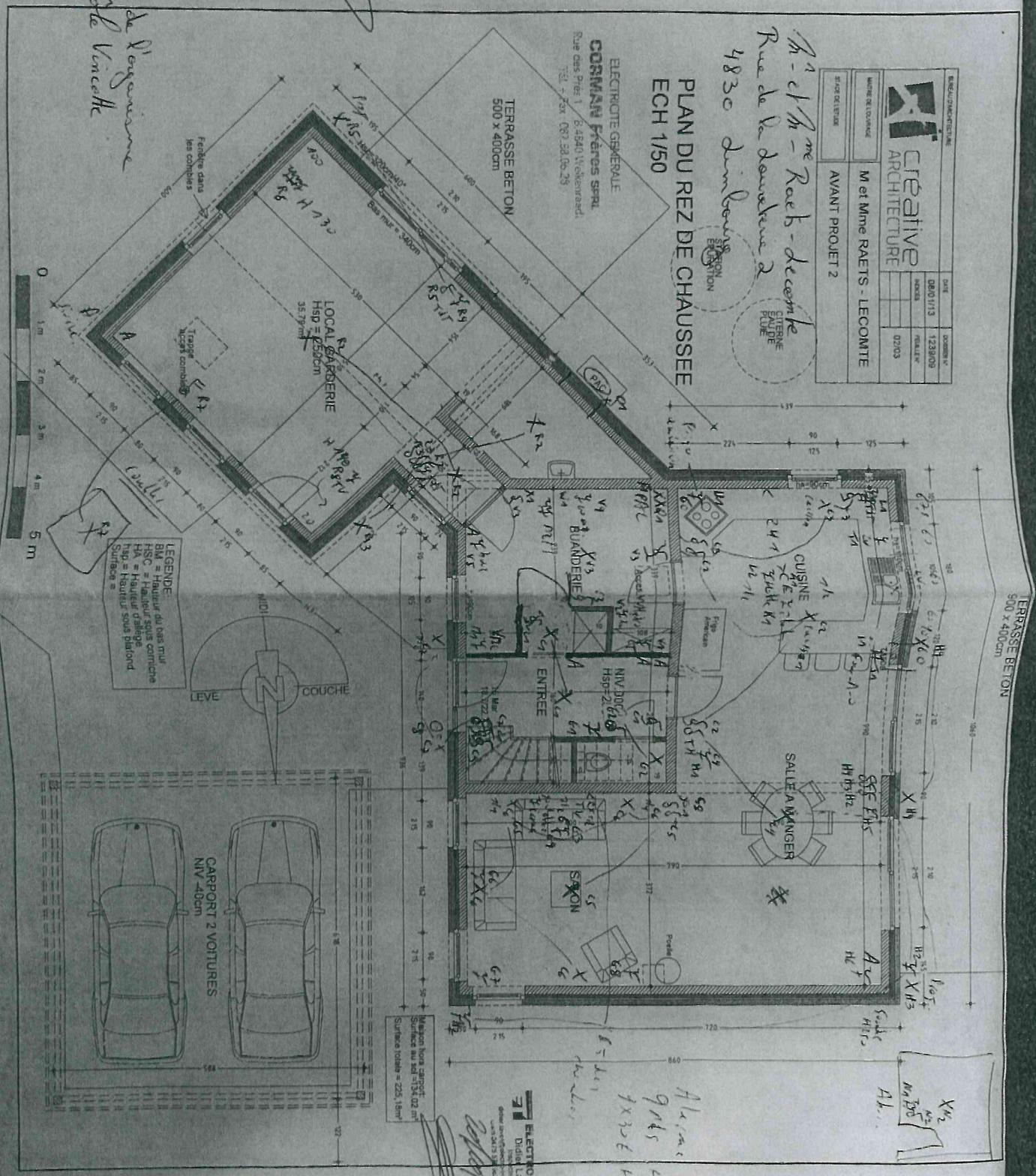


DATE	08/01/13	PROJET	132805
INDICE	PRELIM	PROJET	02/03
STATUT	AVANT PROJET 2		

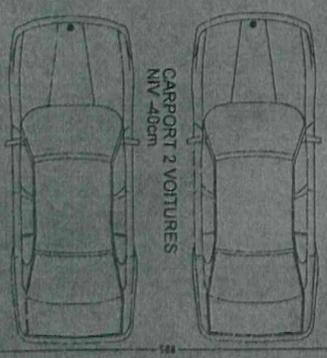
**PLAN DU REZ DE CHAUSSEE
ECH 1/50**

ELECTRICITE GENERALE
CORMAN FERRAS SPRL
Rue des Pies 1, B. 4940 Wolkemraad,
TEL : +32 (0) 23 28 08 29

*A-1111 me Raek-decombe
Rue de la dandrie 2
4830 Limbourg*



LEGENDE:
BM = Hauteur du bas muret
HSC = Hauteur sous corniche
HA = Hauteur d'égalle
Hsp = Hauteur sous plafond
Surface =



Maison hors sol.
Surface au sol = 134.02 m²
Surface totale = 225.18 m²

ELECTROTES
Didier Laval

Devil : Hagnen.

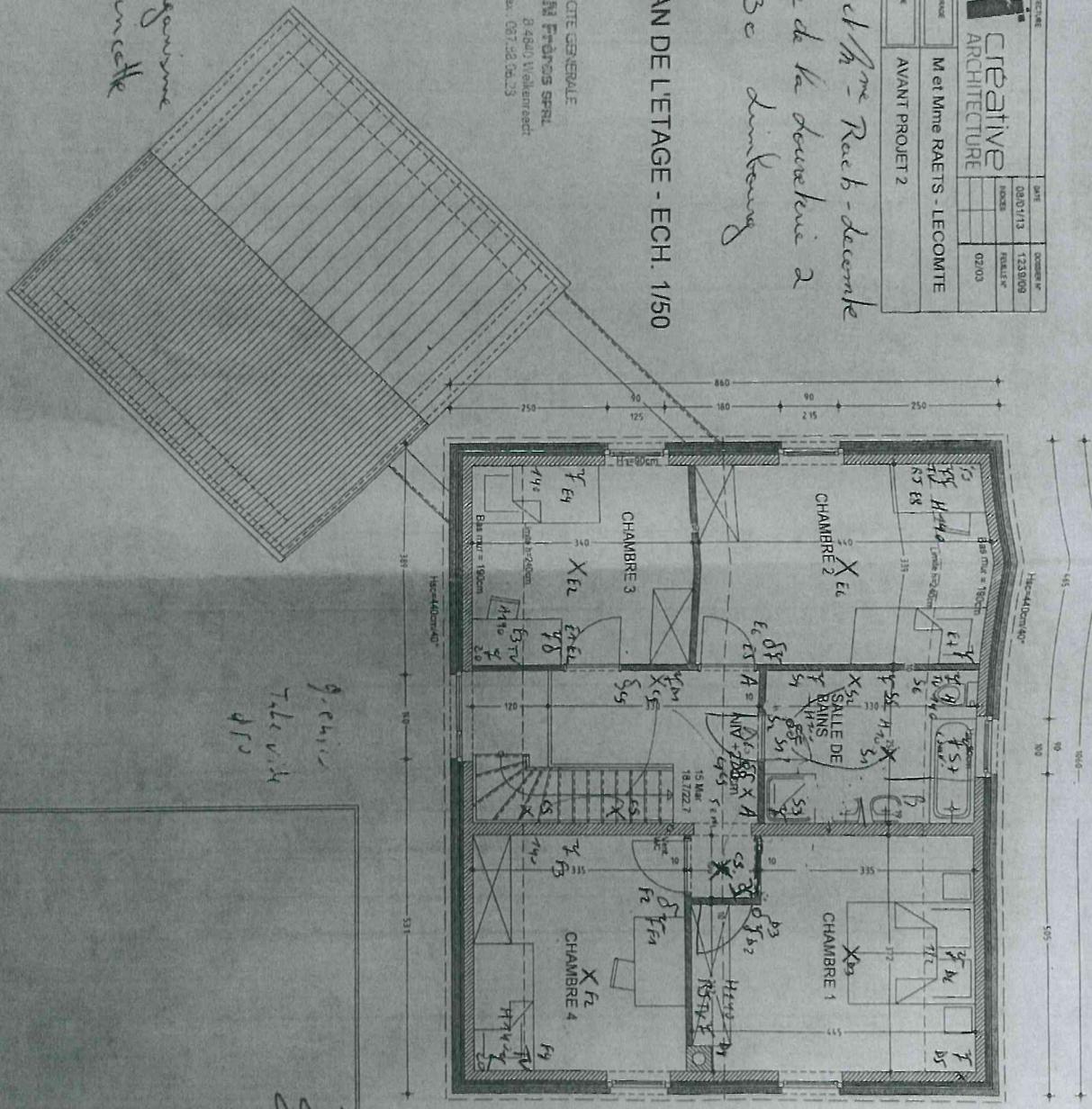
MAÎTRE D'OUVRAGE	DATE	ORDRE N°
M et Mme RAETS - LECOMTE	08/01/13	1339/08
PROJET	HOUSSE	FICHELE N°
AVANT PROJET 2		02/03

M² 47 m² Rach - decembre
Rue de la douneleuve 2
4830 Linkebeek

PLAN DE L'ETAGE - ECH. 1/50

ELECTRICITE GENERALE
CORMAN FORTIS SPRL
 Rue des Pâtes 1 8480 Willemeersch
 Tél. + Fax: 081 28 04 23

Je dédie ce plan de l'électricité de la construction à l'agence de l'architecte Vincente



*général
 table with
 d'ivo*

ELECTRICISTE
DIDER LUYCKX
 187227

